REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix - Travall - Patrie

REGION

BEPARTEMENT DU HAUT-NYONG

COMMUNE DE DOUME

/ACNIE/C/DOUME/2020



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Wark-Fatherizad

EAST REGION \*\*\*\*\*\*\*

UPPER NYONG DIVISION \*\*\*\*\*\*\*

DODGE COUNCIL

0 8 3011 2020

## **ATTESTATION DE CONFORMITE DE LA NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL**

Le Maire de la commune de Doumé

- La loi Nº96 /12 du 05 Aout 1996 portant loi cadre relative à la gestion de l'environnement ; Vu
- Le décret N°2012 /0882/PM du 27 Mars 2012 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'état aux Vu Communes en matière d'environnement ;
- Le décret N°2013 /0171/PM du 14 février 2013 fixant les modalités de réalisation des études d'impact environnemental et social ; Vu
- L'arrêté N°0002/MINEPDED du 08 février 2016 définissant le canevas type des termes de référence et le contenu de la Notice d'Impact Vu
  - Environnemental;
- Les conditions de l'analyse technique du Délégué Départemental de l'Environnement de la Protection de la Nature et du Développement Vu Durable du Haut Nyong considérant les nécessités de service.

## Atteste que

Le GIC CHOU-CHOU TSIC-TSIC a respecté toutes les procédures administratives et techniques nécessales respectés de la Notice d'Impact Environnemental des activités d'exploitation de la forêt communautaire. Par ailleurs, le cahier de charges Environnemental des activités desdites activités doit

intégrer de façon optimale les exigences légales et règlementaires qui leur sont applicable.

En foi de quoi, il lui est délivre la présente Attestation de Conformité pour servir et valoir ce que de droit